

l'intention de continuer et même de les pousser un peu plus loin que le recommande M. Boyd. Nous allons poursuivre la construction du CANDU.

Quant à la recommandation no 3, nous reconnaissons sans hésiter qu'il faut poursuivre nos travaux sur les réacteurs à refroidisseur organique. Nous avons une solide équipe — pas nous, mais bien la *Canadian General Electric* — affectée à ces travaux à l'heure actuelle. Ni eux, ni nous n'oserions songer à entreprendre maintenant la construction d'une centrale de 200 mégawatts. La mise au point n'est pas assez avancée. La C.G.E. s'en rend bien compte et nous n'irions certainement pas faire une telle recommandation au gouvernement. Toutefois, nous consacrons de fortes sommes d'argent et beaucoup de temps à cette étude. Et il est probable que nous construirons un réacteur expérimental.

C'est seulement sur la recommandation no 4 que nous semblons vraiment différer d'opinion; en fait, elle dépend de la mesure des dépenses gouvernementales. Si le gouvernement veut vraiment dépenser 10, 20 ou 30 millions de plus par année, ce genre de réacteur à haute température et à réfrigérant gazeux serait certes l'un des réacteurs que nous étudierions, ou que le gouvernement étudierait. J'hésite à préconiser des travaux sur ce type de réacteur. Il a une valeur indéniable et semble promis à un avenir brillant, mais il existe d'autres réacteurs. Je me demande s'il ne faudrait pas aborder l'étude d'une pile génératrice à neutrons rapides. On nous blâme parfois de ne pas le faire. Si le gouvernement désire consacrer une somme importante à l'énergie nucléaire, en plus de ce que nous ou le gouvernement dépensons déjà, ce serait certainement l'un des systèmes dont il faudrait entreprendre l'étude. Je vous préviens cependant que cela coûte cher. Il faut de l'argent, des dizaines de millions de dollars pour mettre au point un modèle de réacteur atomique à partir duquel on pourrait construire une génératrice, mettons, dans dix ans. Et alors, vos dépenses atteindront la centaine de millions. Je ne dis pas que ce ne serait pas un bon placement, mais des sommes de cet ordre donnent à réfléchir.

Dans le paragraphe 103, M. Boyd affirme que les études et les travaux de mise au point devraient se faire sous l'égide de la Commission de contrôle de l'énergie atomique et non de l'A.E.C.L. Je suppose qu'il dit cela parce qu'il ne s'entend pas trop bien avec nous ou parce qu'il pense que nous n'avons pas la compétence voulue pour nous en occuper. Notre travail se résume à la mise en oeuvre des programmes du gouvernement et c'est tout ce que la Commission de contrôle de l'énergie atomique pourrait faire. Elle n'a pas le personnel nécessaire pour s'acquitter de tout ce travail. Elle devrait engager un personnel. Je crois qu'elle compte en tout onze employés dont six ou sept peut-être sont du sexe féminin. Les hommes de profession sont au nombre de quatre environ. C'est peut-être la bonne façon d'exécuter des contrats avec l'industrie, mais je ne le crois pas, pas quand on dépense des dizaines et des centaines de millions de dollars. On doit alors compter sur les services d'un personnel technique considérable bien au fait de ce qui se passe.

De toute façon, ainsi que je l'ai dit tantôt, l'A.E.C.L. versera à l'industrie quelque chose comme 8 millions de dollars pour la recherche et la mise au point au cours de la prochaine année. L'année dernière, c'est-à-dire pour l'année financière, c'était un peu moins, soit environ 5 millions.

Dans le paragraphe 104, M. Boyd se lance dans les recommandations à long terme. Il dit que nous devrions élaborer des plans qui comprendraient l'abolition de l'A.E.C.L. qui n'aurait plus besoin de ses nombreux employés affectés à la conception et à la mise au point des génératrices nucléaires.

Nous sommes d'accord et nous l'avons déclaré publiquement. Nous prévoyons que nous ne pourrions démembrer l'équipe affectée à la création du CANDU vers 1965 ou à peu près. Je ne saurais dire au juste, car tout dépend si les travaux seront complétés ou non. Ce n'est pas notre fonction de préparer les plans de centrales nucléaires et de les construire.